SG DNCA ACTIONS EURO

Rapport mensuel

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice « MSCI EMU Net Total Return Index » (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée de 5 ans, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière relatifs à la responsabilité d'entreprise. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)

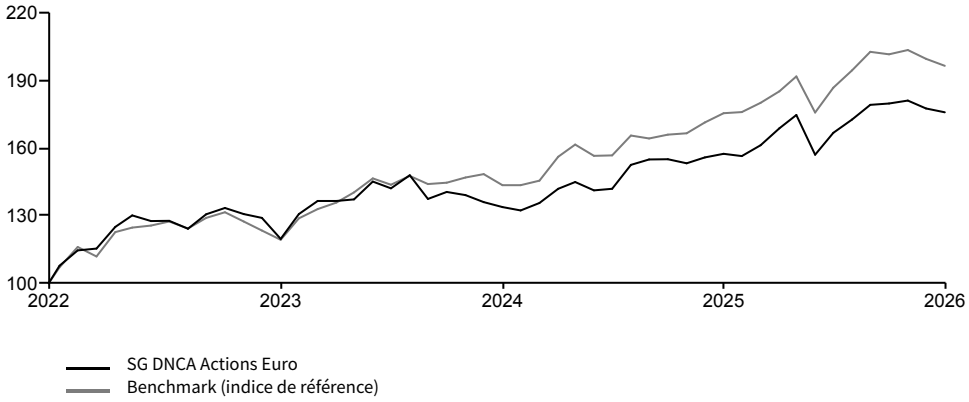

PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement *
Fonds	-0,92%	-2,14%	9,09%	11,71%	13,69%	-	14,96%
Benchmark	-1,55%	-2,54%	9,09%	11,99%	18,07%	-	18,14%
Ecart	0,64%	0,40%	-0,01%	-0,28%	-4,38%	-	-3,18%

Performances calendaires	2025	2024	2023	2022	2021
Fonds	18,89%	-0,69%	18,34%	-	-
Benchmark	23,70%	9,49%	18,78%	-	-
Ecart	-4,81%	-10,18%	-0,44%	-	-

Source : Société Générale Investment Solutions France

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	14,87%	13,01%	-	-25,60%	10
Benchmark	13,43%	11,20%	-	-19,50%	4

Source : Société Générale Investment Solutions France

(*) Données de performances annualisées Risque de perte en capital, Risque de change, Risque actions

OCTOBRE 2026

PART CAPITALISATION EUR	VL
FR0013535481	155,85
Actifs nets	50,03 M€

Indicateur synthétique de risque SRI

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque plus faible — Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé — Rendement potentiellement plus élevé

SFDR
Art 8

Minimum d'investissement durable
40%

Date de lancement
30 janvier 2021

Forme juridique
Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion
SG IS (France)

Société de gestion en délégation
DNCA Finance

Dépositaire/Conservateur
Société Générale S.A.

Type d'investisseur
Tout investisseur

Devise de la part
EUR

Valorisation/Soucription/Rachat
Quotidien

Valeur liquidative d'origine
100 EUR

Souscription minimum
1 millième de part

Coûts ponctuels

Coûts d'entrée	2,00%
Coûts de sortie	0,00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,79%
Coûts de transaction	0,36%

Coûts accessoires

Frais de performance
0,00%

Benchmark (indice de référence)
MSCI EMU
Indice de référence en net dividendes réinvestis

Eligibilité
Assurance-Vie
Comptes titres ordinaire
PEA

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG Investment Solutions ou sur le site suivant : Société Générale Investment Solutions (France) - Société Générale

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Critères financiers

STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Capitalisation moyenne (M€)	140619
Nombre de positions	41
PER 2026	14.8
Rendement du dividende	3,1%

10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

Nom	Poids	Secteur	Pays
ASML HOLDING NV	8,7%	Technologies de l'information	Pays-Bas
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,8%	Industrie	France
AIRBUS SE	3,8%	Industrie	France
IBERDROLA SA	3,7%	Services aux collectivités	Espagne
SIEMENS AG-REG	3,6%	Industrie	Allemagne
SAFRAN SA	3,5%	Industrie	France
AIR LIQUIDE SA	3,5%	Matériaux	France
L'OREAL	3,3%	Biens de consommation de base	France
UNICREDIT SPA	3,1%	Finance	Italie
ESSILORLUXOTTICA	2,9%	Santé	France

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS

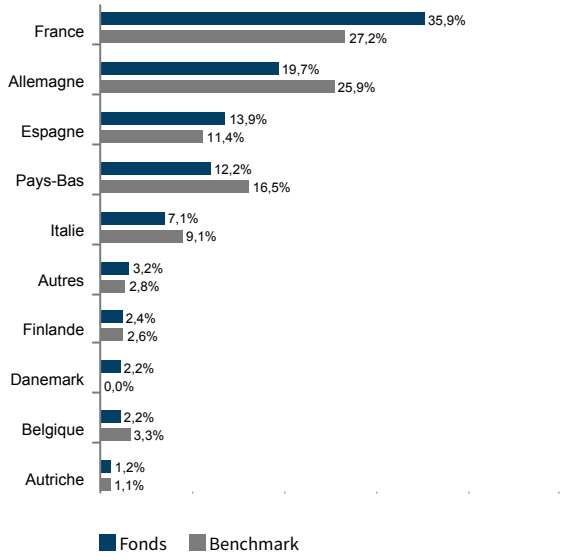

RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS

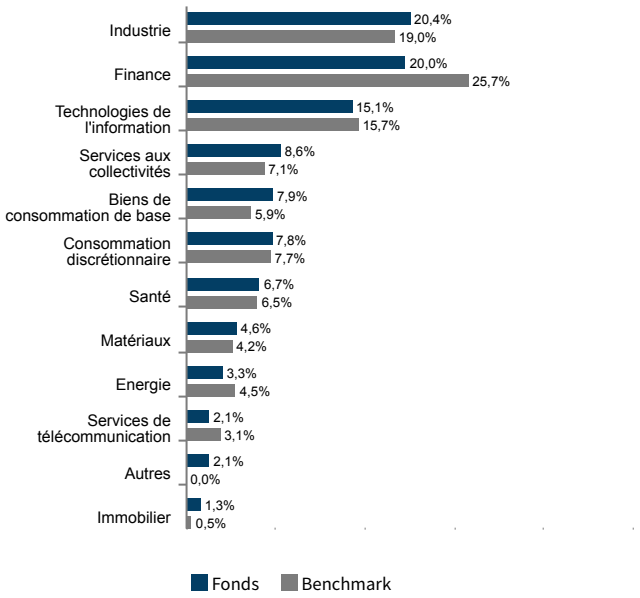

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

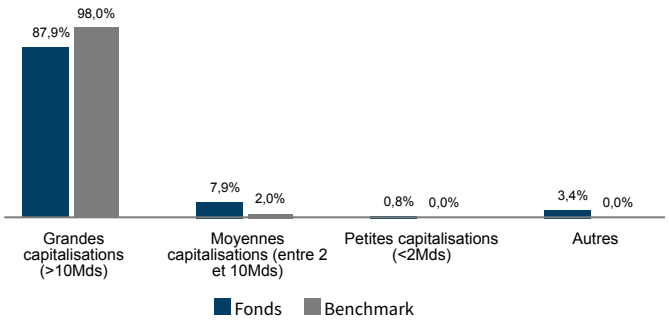

Source: Société Générale Investment Solutions France
La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

SG DNCA ACTIONS EURO

OCTOBRE 2026

Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

	Fonds	Univers
Note de qualité ESG*	**8,1**	**8,6**
Couverture de la notation ESG	*99,20%*	*99,58%*
Note ESG	**AA**	**AAA**
Empreinte carbone (tonnes de CO2 / millions investis)	**33,2**	**42,5**
Couverture de l'empreinte carbone	*94,71%*	*65,03%*

Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour Paris-New-York

INDICATEURS DE DURABILITE

Investissement durable	55.42
Engagement	*40%*
Objectifs environnementaux	32.88
Objectifs sociaux	22.54
Taxonomie	0.00
Engagement	*0%*

RÉPARTITION PAR NOTES ESG

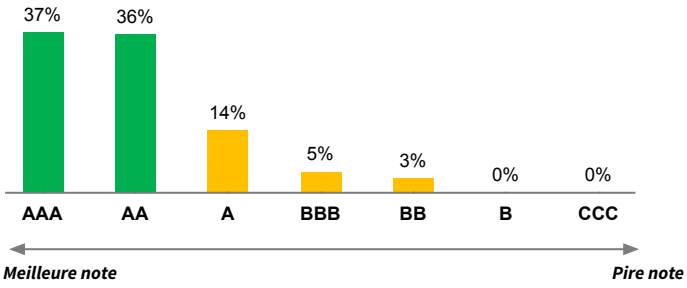

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
SCHNEIDER ELECTRIC SE	**32,3%**	**3,8%**
Iberdrola, S.A.	**35,0%**	**3,7%**
E.ON SE	**33,2%**	**2,6%**
SAP SE	**32,1%**	**2,5%**
KINGSPAN GROUP PUBLIC LIMITED COMPANY	**77,1%**	**1,1%**

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



Vert	48,09%
Orange	15,10%
Jaune	31,52%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).
Couverture de la notation fonds/indice (%)
Les données de cette page proviennent de source MSCI
**La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG*

COMMENTAIRES DE GESTION

Le mois d'octobre a été marqué par une forte dispersion des actions européennes. Les secteurs défensifs — santé, consommation de base et utilities — ont nettement surperformé, tandis que banques, industrielles et technologie ont souffert. La saison des résultats a accentué les écarts entre titres. La BCE a maintenu ses trois taux directeurs le 29 octobre, tout en alertant sur les risques liés à la hausse des prix de l'énergie pour l'inflation comme pour la croissance.L'allocation sectorielle a été le principal moteur de l'excédent de rendement (+0,68 point), devant la sélection de titres (+0,24) et l'effet de change (+0,03). La sous-pondération des financières a été favorable. Les principaux contributeurs relatifs ont été la consommation de base (+0,34), les utilities (+0,33), la santé (+0,31), la consommation discrétionnaire (+0,25) et les matériaux (+0,21). Les industrielles (-0,41) et les services de communication (-0,24) ont pesé.La surperformance a notamment été portée par EssilorLuxottica (+0,44 point d'alpha), dont la publication a confirmé une croissance soutenue, ainsi que par DSV (+0,33), E.ON (+0,26), L'Oréal (+0,25) et CRH (+0,22). Schneider Electric (-0,29) et Safran (-0,25) ont été les principaux détracteurs. Schneider a été pénalisé par l'acquisition de PTC, jugée coûteuse et mal financée. Safran a souffert malgré une croissance solide, en raison du ralentissement des services après-vente et de la hausse des investissements. Nokia (-0,19), BBVA (-0,15) et UniCredit (-0,14) ont également pesé.Aena et LVMH ont été soldées. Legrand, AXA, SAP, Lottomatica et Safran ont été renforcés ; Deutsche Telekom et Sanofi allégés.Le portefeuille a mieux résisté que son univers de référence grâce à son positionnement sectoriel et à plusieurs choix défensifs. Les résultats, les prix de l'énergie et la politique monétaire resteront déterminants. L'allocation privilégie la consommation de base et les utilities, avec des sous-pondérations sur les financières, télécoms et santé.

GLOSSAIRE

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2002 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaqueentreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des
performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.
*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par 'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- **Drapeau Vert :** indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- **Drapeau Jaune :** indique un litige qui mérite d'être signalé.
- **Drapeau Orange :** indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- **Drapeau Rouge :** indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :
Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

Les différents indicateurs provenant de MSCI et Trucost peuvent ne pas couvrir de façon systématique la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document est affiché le pourcentage de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos
investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisi par la société de gestion.
- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Entreprises ayant subi des plans de licenciements importants : licenciements importants (> 1 000 employés ou 10 % de la main-d'œuvre) au cours des trois dernières années.
- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils
- Controverses Droits Humains : controverse très sévère en termes de droits humains.

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Investment Solutions. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/ et le site de l'AMF (HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds.L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S» et/ou FATCA.Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008.De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions : https://investmentsolutions.societegenerale.fr N°ADEME: FR231725_01YSGB